



Le 21 janvier 2018, le Céle déborde !
Le mas de Courtybois, les pieds dans l'eau !

Le journal des Brengois-Brengoises

Gentilé de Brengues

N° 53 JANVIER-FEVRIER 2018

On a tiré les rois.



Dimanche 7 janvier, le comité des fêtes de Brengues avait invité les habitants à déguster la galette des rois du "fournil des falaises » accompagnée d'une bolée de Cidre.

C'était l'occasion à la Présidente, Monique Doucet, de souhaiter aux Brengois (es), et au nom du comité des fêtes, les meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

C'était aussi le moment choisi pour présenter le programme des manifestations 2018. Pour fêter les 10 ans du comité des fêtes et du Roc Quercynois, la fête votive traditionnelle du 2 et 3 juin sera accompagnée d'un feu d'artifice. Autre nouveauté, en plus des animations habituelles, le comité des fêtes de Brengues avec Espagnac Sainte Eulalie organiseront le 14 juillet une soirée concert Rock festif en plein air, animée par trois groupes et avec une restauration sur place.

Les vœux du maire.

Cette année, les vœux du maire n'ont pas pu être enregistrés et ne sont donc pas disponibles sur le site internet. Dimanche 14 janvier, les Brengois se sont retrouvés à la salle communale pour écouter les vœux du maire et de son conseil municipal. Après avoir souhaité une bonne année 2018, Jean-Luc Vallet a commencé par annoncer les mauvaises nouvelles. Le camping municipal a connu une mauvaise saison en raison de la météo et du changement de fréquentation. La couverture du réseau de téléphonie mobile est normalement reportée à fin 2018 début 2019. Les lignes téléphoniques aériennes dégradées entraînent des pannes incessantes pénalisant gravement les artisans et les administrés. Les logements vides de la commune ne trouvent pas de locataire mais le principal sujet d'inquiétude est celui de la survie de l'école. Puis Jean-Luc a abordé les points positifs. Le toit de la CUMA a été remplacé par des panneaux photovoltaïques ce qui est une opération rentable pour la commune. La création du parc photovoltaïque sur le causse, projet citoyen exemplaire qui n'a rien coûté à la commune, a permis à Brengues d'acquérir une renommée régionale voir nationale. Les projets prévus pour 2018 sont le remplacement de l'éclairage public actuel par des LED moins consommatrices et l'enfouissement des lignes électriques sur le causse. L'eau potable sera achetée en gros et stockée au niveau du réservoir pour être redistribuée en régie, mais à terme ce sera le Grand Figeac qui s'occupera de cet approvisionnement. Le regroupement de communes n'est pas prévu dans l'immédiat. Enfin, le maire a appelé à soutenir le projet de reprise du restaurant de la vallée, lieu de convivialité. Il a terminé en remerciant l'équipe municipale très motivée et entreprenante avant de répondre aux différentes questions et inquiétudes sur le devenir du village. Après ces échanges, Jean Luc Vallet a invité les participants à partager le verre de l'amitié



L'école est sauvée.

Ces derniers temps, de nombreuses manifestations ont eu lieu pour la sauvegarde des écoles communales dans le Lot après la fin du protocole des 3 précédentes années. Brengues a encore sauvé son école pour l'année scolaire prochaine (2018-2019). Mais maintenant « l'urgence, c'est d'éviter que le psychodrame ne se reproduise pas à la prochaine rentrée » dit le Préfet Jérôme Filippini. La prochaine réunion avec les élus aura lieu mi-mars. Prochainement, les députés du Lot vont lancer une consultation dans l'intérêt des écoles rurales et du Lot.

Les panneaux solaires de la CUMA



La moitié sud de la toiture de la CUMA a été recouverte de panneaux photovoltaïques. Le coût total des travaux avec le démontage de la toiture et le raccordement s'élève à 51000€. Une subvention de 2000€ a été accordée par le sénateur du Lot, Jean Claude Requier. La mairie a réalisé un emprunt de 45000€ auprès du Crédit Agricole sur 20 ans et avancé 4000€. La commune va récupérer au bout d'un trimestre la TVA de 20% sur le coût HT soit à peu près 8400€. Le prix de rachat par EDF de la production annuelle est évaluée à 5400€. Les frais de fonctionnement et de remboursement d'emprunt s'élèvent à 3500€ par an. Le solde net pour la mairie est d'environ 1900€/an.

Céléwatt

La fin d'année 2017 est ensoleillée pour CéléWatt avec 300 sociétaires, un capital social de 175 000€ et 100 000€ de cofinancement régional. Les 3 objectifs fixés au 1^{er} janvier ont donc été atteints. Il ne manque plus que 25 000€ de capital social pour boucler le budget du parc de Brengues, premier parc solaire 100% citoyen du Lot (qui n'aura rien coûté au budget de la commune).

Céléwatts sera :

- A Cajarc, vendredi 23 février, pour un café-débat organisé par « Dialogues et participation » à 18h au café « Le Président ».
- A Latronquière, dimanche 11 mars, pour la foire de printemps à l'invitation du « syndicat d'initiative du Haut Ségala »
- A Assier, samedi 17 mars, invité par la « Ligue de Protection des Oiseaux du Lot »
- A Brengues, samedi 7 avril pour l'Assemblée Générale 2018 de la « SCIC SAS à capital variable CéléWatt ».

Communication de la mairie : Le bal trad prévu le 17 mars est reporté au **samedi 7 avril**

On est les champions.

Mardi 6 février, Loïc Béziat vient de remporté le Mondial des Arts Sucrés 2018 avec son binôme Marie Simon.



C'est un concours qui se déroule tous les 2 ans, 16 pays présentent chacun un duo mixte. Loïc représentait donc la France avec sa coéquipière. Ils avaient déjà remporté les sélections françaises l'an dernier. C'est seulement la seconde victoire de la France depuis la création du concours il y a 10 ans.

Loïc Béziat, 23 ans, a grandi sur la cause de Brengues avec son frère jumeau et ses deux soeurs.

- En primaire ils étaient au RPI (St sulpice / Brengues / Marcilhac). Leurs parents ont tenu la boulangerie de Marcilhac pendant un moment, et sont maintenant installés à Gramat.
- Après le collège, Loïc est parti un an à l'école hôtelière de Souillac avant de se diriger vers la

pâtisserie.

- En CAP pâtisserie, il fait son apprentissage à Labastide-Murat, où son frère travaillait déjà depuis 1 an.
- Meilleur apprenti de France en Pâtisserie, il est parti ensuite à Juan les Pins dans un grand hôtel/restaurant, puis à Nice en pâtisserie poursuivre sa formation jusqu'au Brevet de Maîtrise.

- Il a ensuite passé une année à l'Ecole Nationale Supérieure de Pâtisserie en tant qu'assistant formateur, pendant laquelle il a remporté le concours Louis Berger - catégorie sucre à Toulouse.
- De retour à la pâtisserie Canet à Nice, il s'est lancé dans l'aventure du mondial. Il a d'abord préparé avec sa coéquipière les sélections françaises qu'ils ont remportées en Mai 2017, avant de gagner ce mondial.

Cédric Béziat, son frère jumeau

- Il est directement parti dans la boulangerie après le collège, en CAP boulanger comme son père, à Labastide Murat où Loïc le rejoindra l'année suivante.
- Cédric remporte en 2011 le prix de meilleur apprenti de France en Boulangerie, et a notamment été invité à l'Elysée pour confectionner une galette des rois à Nicolas Sarkozy, alors Président.
- Après son CAP il part en Loire Atlantique dans une boulangerie où il participe à de nombreux concours et notamment l'émission M6 « la meilleure boulangerie de France », où ils finissent dans les premiers.
- Revenu un an à Gramat dans la boulangerie familiale, il repart ensuite en Bretagne pour travailler en tant que démonstrateur dans un moulin important.

Ils nous ont quittés

• **Louise Liauzin.**



« Louise », s'est éteinte dans la nuit du samedi au dimanche 17 Décembre 2017. Elle était née en 1929 au mas de Greil, à Brengues. Très jeune, elle a suivi ses parents métayers du docteur Gagnières au Serpoul, au causse de Cabrerets. Puis ses parents ont habité Crayssac, commune de Corn, pour ensuite revenir à Brengues chez Gorses le charon. Elle fut employée de maison à Martel chez le docteur Tesseyre. A la retraite, elle était revenue dans sa maison du bourg de Brengues. Depuis 5 ans, elle était résidente de l'EHPAD d'Assier. Après la cérémonie religieuse, elle a été inhumée dans le caveau familial du cimetière de Brengues.

• **Henri Guinot**



Vendredi 9 février, Ils étaient venus nombreux pour rendre un dernier hommage à Henri Guinot qui s'est éteint brutalement le mercredi 7 février, à l'âge de 88 ans. C'était le patriarche du Causse de Brengues. Pierre Cassagne lui a rendu hommage lors de la célébration funéraire. A 23 ans, en 1953, Henri s'est installé comme fermier avec ses parents au lieu dit "La Clape". Il se marie en 1960 avec Marie-Thérèse et auront deux filles. En 1964, il achète « La Ferme » au Causse de Brengues. Berger, il travaille avec ardeur jour et nuit. Au début, il a connu le sarcloir mais a su évoluer avec son temps et s'équiper des matériels les plus modernes. Son travail a été récompensé par la médaille du mérite agricole. Il avait la passion de la chasse et il tenait à ce que ses amis lui racontent les parties de chasse du week-end. Dans la mémoire des habitants, en plus de sa gentillesse et de son sourire, il restera le pasteur du Causse qui conduisait ses brebis. La commune présente ses condoléances à toute sa famille.

• **René Cabrignac**



René s'en est allé vendredi 9 février à l'âge de 87 ans. Il était né à Brengues au lieu dit de « Saint Prègne ». Il est resté au village comme ouvrier journalier avant de rencontrer Solange qui sera son épouse. Il était très attaché à Brengues, même s'il était devenu un espagnolois après son mariage en 1955. Il achetait son pain à la boulangerie de Brengues. On le voyait souvent s'occuper de sa vigne sur le bord de la route après le « Moulin Vieux ». C'était un chasseur fêru et il fut président de la chasse pendant 20 ans. Il aimait aussi jardiner. Dans notre souvenir, il restera un homme gai, blagueur et serviable. La commune présente toutes ses sincères condoléances à sa famille et en particulier à sa sœur Marguerite Bénét demeurant à St Prègne.

Une naissance

Nous partageons la joie de notre doyenne, Rolande Carcenac, heureuse d'être pour la cinquième fois arrière grand-mère d'un petit garçon, Camille, né le 13 décembre 2017.